

Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Séance plénière

Rue du Lombard, 69 – Salle des séances plénières du Parlement bruxellois

Modification de l'ordre du jour

Vendredi 28 octobre 2016 – 08 h 30 et à partir de 17 h 00
--

1. Discussion de la déclaration de politique générale

- Interventions des orateurs mandatés par les groupes politiques reconnus et des orateurs non mandatés issus ou non d'un groupe politique
- Réponse du Gouvernement francophone bruxellois
- Répliques des intervenants

2. Débat sur l'accord économique et commercial global (CETA/AECG)

à partir de 11 h 00

3. Questions d'actualité

(Conformément à l'article 89.4 du Règlement, les questions d'actualité doivent parvenir à la présidence au plus tard à 09 h 45)

fixées à partir de 12 h 45

4. Vote

à partir de 17 h 00, à l'issue des votes devant intervenir au Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale et à l'Assemblée réunie de la Commission communautaire commune

Les membres sont priés de se munir des documents qui leur ont été adressés (ceux-ci peuvent être consultés sur le site internet du Parlement dans la mesure de leur disponibilité).
--

Toute information complémentaire peut être obtenue au 02.504 96.21
